

## Le nouveau Conseil d'administration de l'Harmonie « La Fleurantine »



Le nouveau Conseil d'administration de l'Harmonie « La Fleurantine »

**L'assemblée générale de l'Association Musicale La Fleurantine s'est tenue au moulin du Roy le samedi 28 janvier à 18 h.**

Le nouveau Conseil d'administration de l'Harmonie « La Fleurantine »

Conformément aux statuts qui régissent l'association et suite aux délibérés des membres du Conseil d'administration (dont un tiers a été renouvelé et vu l'arrivée de Rémy Biasotto, Pascale Espinasse et de Karine Lafforgue), le Bureau est le suivant :

- **Président** : Maxime Darroman ; vice-présidente : Mélanie Montels ;
- **Secrétaire** : Olivier Pouech ;
- **Trésorière** : Vanessa Danflous.

Quant au Directeur musical, le rôle sera à nouveau assuré par Vincent Blesz.